

## **Mise en place d'un plan d'action de Développement Durable au sein d'une université issue de la fusion de plusieurs entités universitaires.**

Sorbonne université résultant d'une fusion en 2018 de plusieurs entités universitaires, l'un des premiers défis a été de faire un bilan des cultures et pratiques des différentes composantes de SU en matière de DD, et de définir une culture commune. C'est pourquoi SU, avec chacune de ses facultés, sur l'ensemble de ses sites, s'est attaché à amorcer et pérenniser un processus participatif visant, de façon ambitieuse, à mettre en place des mesures spécifiques de DD dans ses axes stratégiques.

La philosophie générale de ce travail est de faire participer l'ensemble des acteurs de l'université à ces actions de DD : « Il est beaucoup plus important d'amener tout le monde à faire une partie du chemin plutôt que d'aller très loin avec une petite équipe de spécialistes et de convaincus et laisser les autres derrière. La vraie démarche du DD est efficace si tout le monde y adhère ». Ce texte présente les principes de la démarche par SU pour la période 2018-2021, les axes de travail amorcés et les actions réalisées.

### **A. Les Principes :**

Un groupe de travail, mis en place par la présidence de SU dès sa création, a eu pour mission d'établir une charte qui établit les principes communs de cette démarche. Depuis le 1er octobre 2019, la charte « en faveur d'une université écologiquement et socialement responsable » adoptée par le conseil d'administration, entérine cet engagement. Ce document-cadre et le plan d'action qui en découle ont été élaborés avec une pluralité d'acteurs issus de la communauté de l'université, incluant les étudiants, les associations, et des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs et des services, des représentants des 3 facultés et des experts du sujet. SU est consciente de sa triple responsabilité : elle doit former aux enjeux de la transition écologique et disséminer la connaissance, trouver les solutions durables de demain et être elle-même un acteur écologiquement responsable.

### **B. Le Bilan de gaz à effet de serre :**

***Pour la 1<sup>ère</sup> fois, une évaluation de l'impact environnemental de Sorbonne Université a été réalisée : bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES).***

Cette démarche en faveur d'une université écologiquement et socialement responsable s'est appuyée sur l'établissement d'un bilan de gaz à effet de serre (BEGES, publié sur le site de SU), baromètre qui permettra d'évaluer l'effet des efforts engagés les prochaines années. Le

premier bilan de SU a été établi sur l'année 2018. Ce bilan est une image utile pour guider les actions à mener et suivre leurs effets au fil du temps. Cette image, même si elle est imparfaite, a une valeur relative intéressante et a des vertus de mobilisation des énergies au profit de l'enjeu de DD dont l'urgence et la nécessité sont soulignés par la crise sanitaire que nous vivons. Il fait état de 52 527 teq CO<sub>2</sub> (ou équivalent CO<sub>2</sub>)<sup>1</sup>. Sur le total des émissions de gaz à effet de serre produites par l'université, ses activités et ses personnels, 59% sont liées aux achats de service, ce qui démontre le poids prépondérant des « intrants » (achats de produits, matériaux et prestations de service). Le déplacement des personnes ne compte que 15% des émissions. En comparaison avec la plupart des universités françaises – la moyenne nationale étant proche de 50%-, ce faible pourcentage s'explique par le caractère intra-muros de la plupart des campus de SU, permettant aux personnels et étudiants d'utiliser majoritairement les transports propres pour se rendre sur leur lieu de travail. La consommation d'énergie (électricité, chauffage...) représente quant à elle 13% des émissions de gaz à effet de serre de l'université.

### **C. Le plan d'action et les actions réalisées ou en développement :**

Pour atteindre ces objectifs, l'université a établi un plan d'action pour 2018-2021 piloté par la Présidence de l'université, avec deux vice-présidents désignés pour porter cette politique. Ce premier plan s'est basé sur la stratégie nationale de transition écologique, reprenant 7 des 9 défis, adaptés aux enjeux et possibilités d'actions de Sorbonne Université<sup>2</sup>. Pour chaque défi, le plan déclinait des mesures concrètes. Le groupe de suivi pour sa mise en œuvre, constitué sur les mêmes principes que celui qui avait établi la charte, s'est réunis une dizaine de fois par an. Chaque réunion était l'occasion d'aborder l'un des thèmes choisis issu du plan d'action co-construit. Pour chaque thème, le groupe a listé les actions déjà menées parfois depuis de nombreuses années par les différentes composantes de SU. Il a ciblé des actions à mettre en œuvre ou proposer des actions complémentaires aux actions existantes.

### **Les dix thèmes qui ont été choisis pour ce premier plan d'action ont été les suivants :**

#### **1. *Connaissance : enseignement et recherche :***

Enseignement : il s'agit d'un point majeur au cœur du rôle de l'université. L'objectif global est de faire en sorte que toutes nos étudiantes et nos étudiants puissent bénéficier d'enseignements sur les enjeux de la protection de l'environnement et de la transition environnementale. A partir d'un bilan, le groupe a réfléchi à la possibilité de mutualiser des enseignements, créer des modules communs d'introduction, ou encore de rendre possible

l'accès à l'actuelle mineure « environnement » à tous les étudiants et étudiantes. Il a aussi été question d'étudier la façon de favoriser la prise en compte des enjeux socio-environnementaux dans les travaux et rapports remis par les étudiants quand cela sera pertinent. Et aussi de voir comment avoir une communication active sur l'existence de toutes les formations qui incluent les enjeux environnementaux (site de l'université, intranet etc...) auprès des étudiant.e.s et futurs étudiant.e.s avec des mises à jour régulières et y compris dans les services de documentation.

**Ce qui a été fait :**

- Un premier recensement des formations et modules d'enseignement durable portant sur l'environnement a été fait afin de voir comment intégrer au mieux la protection de l'environnement et les enjeux de la transition écologique à chaque cursus.
- un travail plus spécifique a été coordonné par le Pr Luc Abbadie impliquant les 3 facultés. Un premier module d'introduction a été créé et a commencé en 2022 avec le choix de le faire le samedi matin pour ne pas concurrencer les cours habituels, avec possibilités de participation de 1000 étudiants en direct, et possibilités de visionnage sur l'intranet par les autres étudiants intéressés et les personnels de SU. L'enseignement d'une quinzaine d'heures est évalué par un Sulitest avec délivrance d'une attestation.

Recherche : Sorbonne Université encourage depuis longtemps les recherches qui portent sur les problématiques environnementales et incite à intégrer la dimension environnementale dans les objets de recherche de l'université. Elle peut s'appuyer sur ses nombreuses unités de recherche particulièrement reconnues dans le domaine ainsi que sur des instituts et initiatives qui ont été créés au sein de l'Alliance Sorbonne Université. Certains comme par exemple l'Institut de Transition Environnementale ont été créés spécifiquement pour traiter de ces enjeux environnementaux. Cet institut fédère près de 2 000 chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, techniciens, ingénieurs, des sciences aux sciences humaines et sociales, et a été créé pour permettre le développement de projets de recherche transversale et développer les interactions avec la société. Le plan d'action incluait donc de maintenir ce soutien aux recherches sur ces thématiques. Un autre objectif était de faire en sorte que les questions liées au développement durable soient également intégrées dans le quotidien des laboratoires de Sorbonne Université, afin de mener une activité scientifique plus respectueuse de l'environnement.

**Ce qui a été fait :**

- Un maintien du soutien aux recherches sur ces thématiques à SU.

## **2. Achats :**

Le BEGES a permis de montrer qu'il s'agit d'une fonction stratégique pour SU puisque 100 millions d'euros d'achats ont été réalisés par SU en 2019 ce qui représente une part majoritaire du poids du BEGES. Et ce niveau de dépense est quasiment le même sur les années suivantes. Le plan d'action visait donc à développer une démarche de politique d'achats durables.

### **Ce qui a été fait :**

- un volet environnemental avec la prise en compte d'objectifs de DD dans le respect des grands principes du Code de la Commande Publique (article L2111-1 du CCP),
- l'ajout de clauses environnementales dans la rédaction dans certains marchés, notamment ceux de fournitures de bureau, papier, collecte des déchets, équipements scientifiques
- l'ajout de critères environnementaux dans la notation lors de la sélection des prestataires

## **3. Actions immobilières**

Ce thème était et reste aussi un dossier stratégique car concerne toutes les actions liées au bâtimentaires et au problématique de réhabilitations, isolations, réduction des coûts énergétiques...

Deux types d'action ont ainsi été ciblé dans le plan d'action. La première concerne la réhabilitation des bâtiments anciens avec amélioration des isolations, des systèmes de chauffages, d'une rationalisation des usages de l'électricité, d'une recherche de fuites de réseaux. Le second concerne l'introduction de normes DD reconnues et labellisées pour toute nouvelle construction.

### **Ce qui a été fait :**

- Sorbonne Université a candidaté au plan de relance national focalisé sur les réhabilitations DD de bâtiments. Nous avons ainsi pu bénéficier pour notre université d'un budget de presque 8 millions d'euros qui a servi à des chantiers de réhabilitation sur plusieurs de nos bâtiments.
- des normes DD ont été rédigés afin de pouvoir systématiquement les introduire pour toutes les futures nouvelles constructions.

#### **4. Déchets :**

L'objectif de ce thème était de développer des actions consistant à systématiser le tri des déchets dans l'ensemble des sites en améliorant l'information et la signalétique du tri et en favorisant la revalorisation des matières recyclables et compostables. Dans le cadre de prestation, l'objectif était de réaliser un contrôle de l'effectivité du tri effectué par les différents prestataires de service. Et en lien avec les achats, il était question de diminuer les emballages lors des livraisons de produits en intégrant cet aspect dans les critères d'achat.

#### **Ce qui a été fait :**

- des études ont été amorcées sur les solutions d'amélioration de la gestion des déchets sur certains sites de l'université, sur la pertinence d'aménager des points d'eau potable sur les campus pour tendre à supprimer les emballages plastiques. Le Cahier des clauses particulières de la gestion des déchets va être réactualisé en tenant compte des remarques du GT DD.

#### **5. Numérique :**

Les actions envisagées portaient sur l'achat du matériel informatique le plus écologique possible (processus de fabrication, consommation électrique, caractère recyclable), la réduction de la consommation d'énergie de ces appareils, l'utilisation de systèmes de stockage des données intelligents et la promotion de l'utilisation des logiciels à licence libre. Cet axe sera développé pendant la mandature de la nouvelle présidence.

#### **6. Maintenance/recyclage :**

La démarche consistait à intégrer les critères de « réparabilité » et de « maintenabilité » dans la politique d'achat d'objets, à soutenir des initiatives ou des partenariats pour organiser des ateliers de réparations d'objets (objets mécaniques, électroniques, etc. et à favoriser, dans le cadre des procédures réglementaires, la redistribution de matériel obsolète réutilisable en alternative à leur élimination pour les usagers des campus. Cet axe sera développé pendant la mandature de la nouvelle présidence.

#### **7. Communication**

L'objectif de ce thème était de valoriser le mieux possible dans la communication les démarches déjà entreprises sur les campus en faveur d'une université écologiquement et socialement responsable, ainsi qu'un soutien et une promotion d'événements pour les étudiants et le personnel en lien avec le DD et l'environnement.

**Ce qui a été fait :**

- A l'issue de chaque GT, une communication interne mensuelle a été faite avec la diffusion des CR et supports de présentations pour que les membres du GT diffusent dans leurs facultés.
- Une page web a été mise en place pour permettre de communiquer plus largement l'engagement de notre université. Les résultats du bilan énergétique et du BEGES sont affichés sur cette page web.
- Certains événements pour les étudiants et le personnel en lien avec le DD et l'environnement ont été soutenus.

**8. Consommation eau, énergie**

Cette axe est important car touche aux bonnes pratiques et donc à la sensibilisation de la communauté de l'université à l'utilisation durable des locaux et du matériel électrique. L'objectif était donc de développer des actions afin de sensibiliser les usagers en parallèle d'actions qui visaient par l'entretien des bâtiments à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et notre impact carbone.

**Ce qui a été fait :**

- Une réduction des éclairages de nuit (hors plages horaires d'enseignement, de recherche et d'activité) a été programmée sur certains campus et devrait être étendue à l'ensemble des campus.
- Une étude a été faite afin de voir à ce que la part d'électricité issue de sources renouvelables garanties soit maximisée pour tendre vers les 100%.
- Une unité spécifique du Département du patrimoine immobilier et de la Logistique a été créée pour mettre en place un pilotage numérique écologique des consommations.
- Un poste de correspondant DD à la DPL pour le contrôle de ces actions a été créé en juin 2021 et a débouché au recrutement d'une ingénieure spécialisée sur ces questions.

**9. Transport :**

Une analyse de l'ensemble des déplacements journaliers de la communauté universitaire a été réalisée dans le cadre du BEGES pour proposer des actions visant à diminuer l'empreinte carbone de SU. Plusieurs pistes ont ainsi été exploré comme le plan vélo, le développement de la visioconférence, l'établissement de recommandations pour l'utilisation du train en alternative à l'avion lorsqu'elle est compatible avec l'activité, le remplacement des véhicules

de service universitaires par des véhicules électrique, l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et d'équipement facilitant la mobilité écoresponsable sur nos campus

**Ce qui a été fait :**

- Des voitures de service ont été remplacé par des voitures électriques et quelques bornes électriques ont été installé sur certains campus. Les voitures présidentielles ont été supprimées.
- Un plan spécifique dit « plan vélo » a été déployé et est en cours de finalisation. Il comporte un inventaire de l'ensemble des places de parking vélo sur chacun des campus et autour des campus (dépendant de la ville de Paris) pour aboutir au doublement de leur nombre en 2022 (phase 1). Un choix de matériel d'attaches et de parking sécurisé a été réalisé pour passer un marché sur un matériel commun (phase 2). Une indemnité vélo équivalent de l'indemnité de transport versés aux salariés de SU a été mise en place depuis fin 2020. Des discussions avec la ville de Paris pour compléter le maillage des pistes cyclables permettant de relier les différents campus de SU sont engagées.
- Le recours à la visioconférence en alternative à des réunions présentielle évitant des déplacements source d'une consommation carbone s'est largement développée à la faveur de la crise COVID.

**10. Biodiversité et santé publique**

Les actions s'inscrivent dans la volonté de conserver et d'une gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles.

**Ce qui a été fait :**

- Un état des lieux de la biodiversité sur les campus et leurs environnements directs est en cours.
- Une éco-gestion raisonnée des espaces verts et une politique d'amélioration du cadre de vie est intégrée à chaque nouveau projet d'aménagement des campus ainsi qu'une végétalisation intelligente favorisant la biodiversité sur ces campus : toits, murs, circulations, etc.

En conclusion une démarche de DD est un défi qui touche l'ensemble des membres et usagers de SU et doit aujourd'hui être intégrée à l'ensemble de ses actions. Ce défi bénéficie d'une prise de conscience actuelle favorisée par la crise que nous traversons et dont nous devons faire un atout pour le futur.

Un plan d'action 2022-2025 devra être mis en place afin de poursuivre les actions déjà entreprises ou réalisées celles qui n'ont pas pu être fait. Mais il faut aussi amplifier la dynamique et accélérer le processus d'autant plus que la crise Covid a impacté les activités des services et de l'université en générale.

**Références :**

1. Bilan Carbone Sorbonne Université 2018. <https://www.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-11/BilanCarbone-Sorbonne-Universite-2018.pdf> (Consulté le 25/01/2021)
2. Climat et développement durable : le plan vert. Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 2017. (Consulté le 25 :01/2021)